

Séance du : 12 Avril 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le douze avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : CHALENCON Didier donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents Excusés :

Absent : HUGUES Stéphanie, BLAZEVIC Harry

Date de convocation : 05/04/2024

Date d'affichage : 05/04/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Vote du budget primitif 2024 – budget Service Unifié Gymnase

Le budget primitif indique les prévisions des recettes et des dépenses du budget principal au titre de l'exercice 2024 en investissement et en fonctionnement. Il se décline comme suit :

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,
Adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2024 arrêtés comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	129 584.14 €	129 584.14 €
Fonctionnement	184 855.50 €	184 855.50 €
TOTAL	314 439.64 €	314 439.64 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Signature



M. le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de ce document, informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.